Envoyé en préfecture le 13/02/2026
Reçu en préfecture le 13/02/2026
Publié le
ID : 035-243500550-20260205-CC_2026_01-DE

MONTFORT COMMUNAUTÉ
Siège : 4 place du Tribunal
CS 30 150 – 35162 MONTFORT S/ MEU
Tél. : 02.99.09.88.10
Arrêté Préfectoral du 14.12.1992

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 5 FEVRIER 2026

L'an deux mille vingt-six, le 5 février, le Conseil communautaire, dûment convoqué par courrier dématérialisé du 30 janvier, s'est réuni en session ordinaire à Montfort-sur-Meu, sous la présidence de Christophe MARTINS, Président.

Étaient présents :
Michel HALOUX, Régine LEFEUVRE, Jean RONSIN, Joseph THÉBAULT, Stéphane PAVIOT, Marie GUEGUEN, Yoan AUBERT, Isabelle OZOUX, Michel BARBÉ, Chrystèle BERTRAND, Christophe MARTINS, Yannick BRÉ, Sylvie PINAULT, Fabienne BONDON, Jean-Luc BOURGOGNON, Fabrice DALINO, Delphine DAVID (à partir de 20h45), Zoé HERITAGE, Marcelle LE GUELLEC, Thierry TILLARD, Yannick FOUVILLE, Christophe LEDUC, Anne-Sophie PATRU, Séverine BETHUEL, Loïc BOISGERAULT, Brigitte BERRÉE, Bruno DUTEIL, Yves TERTRAIS.

Excusés avec pouvoir : Elisabeth ABADIE à Joseph THÉBAULT, Frédéric DESSAUGE à Jean-Luc BOURGOGNON, Christine FAUCHOUX à Fabrice DALINO.

Excusée : Véronique MARIE.

La séance est ouverte à 20h30
Brigitte BERRÉE est élue secrétaire de séance

Nombre de conseillers : 32
En exercice : 32
Présents : 28
Pouvoirs : 3
Votants : 31
Quorum : 17

SOLIDARITE – AJUSTEMENT DU PLAN DE FINANCEMENT DU PROJET DE PORTAGE DE REPAS DE L'ADMR DE MONTFORT-SUR-MEU

N° Délibération CC/2026/01

EXPOSE DES MOTIFS

Isabelle Ozoux, vice-présidente en charge des solidarités et de la petite enfance, rappelle que lors du Conseil Communautaire du 25 septembre 2025, a été présenté le projet de l'ADMR de Montfort sur Meu, relatif au portage de repas à domicile. Dans ce cadre, Montfort Communauté a délibéré pour le versement d'une subvention de 18750€ permettant un cofinancement au titre des fonds européens LEADER.

Le plan de financement suivant avait été présenté :

Envoyé en préfecture le 13/02/2026
Reçu en préfecture le 13/02/2026
Publié le
ID : 035-243500550-20260205-CC_2026_01-DE

Envoyé en préfecture le 13/02/2026
Reçu en préfecture le 13/02/2026
Publié le
ID : 035-243500550-20260205-CC_2026_01-DE

MONTFORT COMMUNAUTÉ
Siège : 4 place du Tribunal
CS 30 150 – 35162 MONTFORT S/ MEU
Tél. : 02.99.09.88.10
Arrêté Préfectoral du 14.12.1992

CHARGES		PRODUITS	
60 - Achats	34 515,00 €	70850 - prestations usagers	53 460,00 €
61 - Services extérieurs	16 302,00 €	73 - Produits de la tarification	528,00 €
62 - Autres services extérieurs	306,00 €	**74 - Subvention Montfort Communauté**	**18 750,00 €**
63 - Impôts et taxes	2 196,00 €	74 - Subvention LEADER	37 500,00 €
64 - Salaires et charges sociales	23 772,00 €	75620 - Cotisations des adhérents	150,00 €
65 - Autres charges de gestion courante	27,00 €		
68 - Dotations amortissements et provisions	13 177,00 €		
TOTAL CHARGES	**90 295,00 €**	**TOTAL PRODUITS**	**110 388,00 €**
Résultat d'exploitation	20 093,00 €		

Montfort Communauté a été informé que le plan de financement proposé par l'ADMR avait été ajusté au moment du dépôt de projet sur le dispositif LEADER.

Voici donc le nouveau plan de financement :

CHARGES		PRODUITS	
60 - Achats	6 409,09 €	74 - Subvention LEADER	66 892,25 €
61 - Services extérieurs	16 167,27 €		
62 - Autres services extérieurs	- €	**71 - Subvention Montfort Communauté**	**18 750,00 €**
63 - Impôts et taxes	- €		
64 - Salaires et charges sociales	54 839,92 €		
65 - Autres charges de gestion courante	8 225,97 €		
68 - Dotations amortissements et provisions	- €		
TOTAL CHARGES	**85 642,25 €**	**TOTAL PRODUITS**	**85 642,25 €**

VISAS ET CONSIDERANTS

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, article L.1611-4
Vu les statuts de Montfort Communauté, et l'intérêt communautaire « soutien aux associations et actions à caractère social d'intérêt communautaire »,
Vu la délibération du conseil communautaire CC/2025/136,
Considérant l'intérêt de mettre en place un projet de portage de repas à domicile pour les personnes isolées et / ou empêchées,

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité (*Régine LEFEUVRE et Brigitte BERREE ne participant pas au vote*) :
- approuve le plan de financement actualisé proposé par l'ADMR de Montfort sur Meu pour son projet « portage de repas à domicile ».
- précise que la subvention allouée porte sur projet fléché pour LEADER.

Certifié exécutoire par le Président,
Signé : Le Président, Christophe MARTINS

LE PRÉSIDENT,
Christophe MARTINS

Le secrétaire de séance,
B. BERREE

MONTFORT COMMUNAUTÉ
ILLE-ET-VILAINE

Envoyé en préfecture le 13/02/2026
Reçu en préfecture le 13/02/2026
Publié le
ID : 035-243500550-20260205-CC_2026_01-DE